

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-394-1929 Indemnités,

n° 44-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité de 25 francs par anois accordée au planmton Saïd Samatar., par décision du 29 octobre 1927, est portée à 100 francs par amois, à compter du 1er août 1929.